



Rejoignez les équipes de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT) aux portes d'Annecy et de son lac, son territoire s'étire le long du Fier et du Nom jusqu'aux stations du Grand-Bornand et de La Clusaz. Cette montagne habitée et vivante offre un environnement exceptionnel pour la randonnée, le ski, le vélo ou tout simplement la beauté des paysages.

Au sein d'une administration à taille humaine, dynamique, dotée de compétences variées, vous participerez à une action publique entreprenante, toujours au plus proche de ses usagers et soucieuse de préserver son territoire.

INSTRUCTRICE / INSTRUCTEUR CHARGE(E) DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

Date limite de candidature :	19/03/2025
Date prévue du recrutement :	01/06/2025
Type de recrutement :	Fonctionnaire ou non titulaire de droit public
Nombre de poste(s) :	1
Grades ou cadres d'emploi :	Rédacteur ou Technicien Adjoint administratif ou technique

MISSIONS

Descriptif des missions du poste :

Dans le cadre du service commun d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS), la CCVT recrute un instructeur / trice. Sous l'autorité du responsable hiérarchique et en lien avec les agents du service, l'agent assurera l'instruction réglementaire de la demande, depuis sa transmission par les mairies jusqu'à la préparation et l'envoi aux maires des projets de décision afin de répondre aux besoins du territoire.

Missions :

- Instruire les demandes d'autorisation d'occupation et d'utilisation du sol dans le respect des documents d'urbanisme (PLU et carte communale) et des délais impartis :
 - Enregistrement interne des dossiers
 - Procéder aux consultations ponctuelles des services concernés par le projet
 - Réaliser l'examen technique et l'analyse du dossier au regard des règles d'urbanisme et des avis recueillis
 - Rédiger et transmettre les propositions des actes et décisions administratives aux maires concernés
- Participer aux tâches du service
 - Accompagner les communes sur les questions d'urbanisme réglementaire
 - Assurer les contrôles de conformité et le suivi de chantier pour le compte des Communes
 - Apporter un appui au paramétrage du logiciel métier et assurer le suivi de la dématérialisation
 - Organiser les consultations architecturales
 - Accompagner les communes dans la révision de leur PLU et la rédaction de règles communes

Profil recherché :

- Expérience dans l'instruction des autorisations d'urbanisme
- Connaissances des règles et procédures d'urbanisme
- Capacité à lire, exploiter et analyser les documents techniques et d'urbanisme (plans topographiques, projets architecturaux...)
- Connaissance de l'environnement des collectivités territoriales
- Connaissances et compréhension des textes réglementaires (Code de l'Urbanisme, Code Général des Collectivités territoriales, Code Général des Impôts, Accessibilité des ERP, Code de la Construction et de l'Habitation...)
- Maîtrise des documents d'urbanismes locaux en vigueur dans les communes de la CCVT (PLU, carte communale) et du cadastre
- Maîtrise de l'informatique : bureautique, graphique (SIG), logiciel de gestion des dossiers d'urbanisme, type Cart@DS.

Savoir-Faire / Savoir-Être :

- Rigueur, sens de l'organisation et des responsabilités (au regard de l'application de la réglementation et du respect des délais)
- Capacité rédactionnelle administrative
- Autonomie, polyvalence et adaptabilité
- Qualité d'écoute, aisance relationnelle
- Diplomatie et pédagogie

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : THÔNES

Temps de travail :

- Temps complet avec jours d'aménagement temps de travail

Rémunérations / Avantages :

- Rémunération statutaire et régime indemnitaire (IFSE et CIA)
- Adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- Tickets restaurants (200 par an pour un temps complet, valeur faciale de 6 €, prise en charge à 50 % par la CCVT)
- Participation à l'assurance prévoyance Maintien de salaire (10 € par mois pour un agent à temps complet) et Santé (15 € par mois pour un agent à temps complet)
- Charte Télétravail

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT)
Monsieur le Président
14 Rue Bienheureux Pierre Favre
74 230 THÔNES

CONTACT :

Patricia PERON
Responsable Ressources Humaines
CCVT - Tél. 04 50 19 12 30 - Email : rh@ccvt.fr